



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/44/252/Add.5  
8 décembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA  
QUARANTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

A sa 78<sup>e</sup> séance plénière, le 8 décembre 1989, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/44/250/Add.6, par 1 b)], d'ajouter le point suivant à la liste des points à examiner directement en séance plénière :

54. Assistance internationale pour la réhabilitation économique de l'Angola (point 160).